

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

# REVUE ECCLÉSIASTIQUE

BX  
1423  
V187  
A1  
R454  
5  
1899

RECUEIL DE DOCUMENTS POUR LE CLERGE

Publiée avec l'approbation de Mgr l'évêque de Valleyfield

Vol. V



47

VALLEYFIELD  
BUREAU DE LA " REVUE "

1899



## LE CONSISTOIRE SECRET

Du 28 novembre

---

**N**OTRE Saint-Père le Pape Léon XIII a tenu, le 28 novembre, au palais apostolique du Vatican le consistoire secret annoncé. Sa Sainteté y a prononcé l'allocution suivante :

Vénérables Frères,

Avant d'en référer, aujourd'hui, à votre très illustre Collège, au sujet de la préconisation des autres évêques, Nous devons faire intervenir en faveur de l'un des Patriarches orientaux l'autorité que Nous donne Notre ministère apostolique. L'Eglise syrienne d'Antioche, en effet, a été durant plus de douze mois veuve de son patriarche, par suite du décès de Notre Vénérable frère Ignace Benham Benni, qui depuis cinq ans était revêtu de cette dignité.

Il fallait donc que les évêques du rite syrien désignassent celui qu'ils voulaient lui donner comme successeur. A cette fin, ils se réunirent en synode, suivant le rite, le 9 octobre dernier, dans l'église patriarcale de Mardin, dédiée à la Vierge Marie Immaculée.

A l'unanimité, ils conférèrent la dignité patriarcale à Notre vénérable frère Denys Ephrem Rahmani, archevêque d'Alep, de rite syrien, qui, à l'exemple et suivant la coutume de ses prédécesseurs, prit le nom d'Ignace.

Lorsque la nouvelle de cette élection se fut répandue, les catholiques du rite syrien se félicitèrent vivement ; les autres les approuvèrent et leur firent écho. En effet,

on connaît parmi le peuple fidèle la piété et la science que cet homme joint au zèle épiscopal. Bientôt les évêques qui avaient pris part au synode et au vote s'occupèrent de Nous demander qu'il Nous plût de confirmer l'élection du patriarche et de le gratifier du sacré Pallium. Il Nous adressa la même requête, après avoir, suivant la formule usitée chez les Orientaux, fait profession de foi catholique. et prêté le serment d'usage.

Pour Nous, Nous avons cru devoir exaucer leur demande ; et Nous l'exauçons d'autant plus volontiers que Nous savons cet excellent prélat apte à s'acquitter avec intégrité et sagesse de sa haute fonction et à rendre, tant par ses conseils que par ses actes, surtout eu égard aux circonstances, d'éminents services à la communauté des Syriens.

Que vous en semble ?

Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous approuvons et validons l'élection ou postulation faite, par Nos Vénérables Frères les évêques syriens, de la personne de Notre Vénérable Frère Denys Ephrem Rahmani, corrigeant autant que besoin est les irrégularités qui pourraient s'y trouver, et tout ce qui pourrait porter atteinte au fait même de l'élection. Nous le déliions du lien qui le rattache à l'église d'Alep des Syriens. Nous l'élevons et le promouvons à l'Eglise patriarcale d'Antioche pour les Syriens, avec tous les privilèges dont ses prédécesseurs ont eu coutume d'être investis par ce Siège Apostolique. Nous l'établissons et le proclamons Patriarche et pasteur des Syriens, ainsi qu'il est indiqué dans la cédule et le décret consistoriaux, nonobstant toutes choses contraires.

· Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

---

---

## IL SANTISSIMO BAMBINO

---

### Souvenir de Rome

---

UNE chose qui frappe au plus haut point l'attention du pèlerin de la ville Eternelle, c'est la transformation, ou si l'on veut la conversion matérielle de la ville païenne, de ses souvenirs et de ses monuments au christianisme qui, conservant tout, a tout purifié et tout pénétré.

Non seulement l'Eglise a moralement remplacé le temple, le pape a pris le trône de l'empereur et Jésus-Christ les autels de Jupiter et de tout l'Olympe, mais encore les mêmes endroits conservés autant que possible dans leur état primitif servent au culte de Dieu après avoir été le théâtre des superstitions idolâtriques ; le Panthéon est dédié aux martyrs dont il garde des reliques considérables, au Vatican se trouvent le tombeau et la chaire de Pierre, le Quirinal porte le palais des Pontifes, le Colisée voit les fidèles émus, agenouillés, toucher de leurs lèvres l'arène qui but le sang des athlètes chrétiens.

Mais là où le triomphe de la croix paraît avec plus d'éclat et de majestueuse évidence, c'est au Capitole.

Aux temps païens, cette citadelle formée en grande partie de la roche Tarpéienne, ornée de plusieurs tours inexpugnables et de temples superbes, était certainement le point le plus important de la ville de Rome.

Elle dominait le Forum, commandait toute la cité, était le point de départ ou de rencontre des grandes voies, et comme le centre de la puissance romaine ; c'était aussi l'effroi des nations.

Le chef de l'Etat s'y rendait en grande solennité avant de partir pour combattre les barbares ; la victoire remportée, le Capitole était le lieu du triomphe ; on y offrait aux dieux les dépouilles des ennemis ; et l'empereur y prononçait du sort des vaincus.

Au sommet du Capitole était le sanctuaire redoutable de Jupiter Tonnant, entre les temples de Junon et de Minerve, et c'est là surtout que Rome officielle immolait ses victimes au maître de l'Olympe.

\* \* \*

César Auguste, le même dont l'édit devait plus tard envoyer Marie et Joseph à Bethléem et procurer ainsi l'accomplissement des desseins de Dieu, gravit un jour les degrés de l'imposante forteresse. Il était comme ivre de gloire et de triomphe, et semblait hésiter avant de permettre qu'on plaçât sa statue sur les autels pour recevoir l'encens de l'adoration ; le sénat lui offrait les honneurs divins.

Il pénètre dans l'enceinte sacrée, et offre une riche hécatombe pour interroger Apollon ; selon la tradition, il demanda qui deviendrait après lui le maître du monde ; un premier sacrifice laisse l'oracle muet ; une deuxième fois on immole des victimes, mais sans plus de succès ; enfin pour la troisième fois les sacrificateurs ont fait leur œuvre, et le dieu communique sa réponse en ces termes :

Me puer Hebræus divos deus ipse gubernans  
Cedere sedet jubet tristemque redire sub orcum ;  
Aris ergo dehinc tacitus abscedite nostris.

Un enfant Hébreu, Dieu lui-même et commandant aux dieux, m'ordonne de lui céder la place et de retourner tristement dans les enfers. Retire-toi donc de mes autels, et ne me demande plus d'oracle. ”

Frappé de ces paroles, César fit élever, dans le temple même de Jupiter Tonnant, sur le Capitole, un autel au premier né de Dieu : *Ara primogeniti Dei* ; d'où est venu le nom de *Ara Cœli*, que porte encore la célèbre colline.

D'après une autre légende, Auguste pressé de se laisser mettre au nombre des dieux, interrogea la Sybille de Tibur. Après trois jours de prières et d'offrandes, au lieu d'un mot de la déesse infernale, l'empereur eut un ravissement dans lequel il aperçut, au milieu d'un grand cercle d'or, une jeune femme, d'une grande beauté, toute vêtue de blanc, et portant dans ses bras un enfant qu'elle présenta au suppliant en disant que cet enfant Dieu devait recevoir l'hommage des autels. *Haec ara Filii Dei est...*

A partir de ce jour, Auguste défendit qu'on lui donnât le nom de *Dieu* et le Capitole garda le souvenir de ces deux traditions relatives à l'Enfant Divin.

Ces annonces, par l'intermédiaire sybillin, de la naissance prochaine du Sauveur avaient lieu au temps où le monde fatigué attendait avec impatience le libérateur, le Messie, et où les poètes, comme Virgile, chantaient à l'avance les grâces de l'enfant qui allait bientôt naître d'une vierge, et renouveler l'âge d'or.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo  
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna  
Jam nova progenies cœlo demittitur alto  
Incipe parve puer risu cognoscere matrem.

\* \* \*

Les temps sont bien changés.

Au sommet du Capitole, où l'on arrive par un escalier de 40 pieds de large et formé de 124 marches de marbre

brut apportées du temple bâti par Numa en l'honneur de Romulus, est une vaste église, dédiée à la Vierge Marie, et connue sous le nom de *Sancta Maria in Ara Cœli*.

Elle occupe l'emplacement même du temple de Jupiter Tonnant, dans lequel Auguste avait élevé l'autel précurseur au vrai Dieu, fils d'une vierge. Ainsi, selon l'expression de Venillot, le trône de celle qui devait écraser la tête du serpent fut marqué sur le sommet de l'empire de Rome, qui était pour trois siècles encore l'empire du serpent. L'étoile du matin s'est levée au ciel de Jupiter, la rose mystérieuse a fleuri sur le Capitole romain.

Les matériaux employés pour la construction de l'église furent pris des édifices païens : les vingt-deux colonnes d'ordre et de diamètre différents qui partagent ses trois nefs ornaient autrefois les sanctuaires de Jupiter et de Minerve ; l'une d'elles, cependant, comme une inscription l'indique, fut apportée de la chambre même d'Auguste : *E cubiculo August.*

L'autel érigé par César en l'honneur du premier né de Dieu existe toujours ; consacré pour le culte chrétien par le Pape Saint Anaclet en 103, il protège les restes de sainte Hélène, la pieuse mère de celui qui présida à la conversion officielle de Rome et de l'empire.

Sur la frise de la chapelle circulaire où se trouve cet autel, est gravée l'inscription :

*Hæc quæ ara cœli appellatur eodem in loco dedicata creditur in quo sanctissima Dei Mater eum filio suo se Cæsari Augusto in circulo aureo e cœlo monstrasse perhibetur.*

Inscription qui, comme on le voit, fixe sur le marbre la tradition reproduite dans la grande fresque de l'abside, rappelée par les historiens, chantée par les poètes,

admise assez généralement par des auteurs très sérieux ; et insérée même dans la liturgie franciscaine.

Les idoles ont disparu du Capitole ; on n'offre plus d'hécatombes fumantes ; des prêtres couverts de la bure franciscaine, ont succédé aux sacrificateurs païens ; c'est maintenant la victime Eucharistique que l'amour immole et Jupiter, déchu de son trône, a cédé la place au *Santissimo Bambino*.

C'est là comme un signe plus manifeste et plus matériel encore de la transformation chrétienne du Capitole, que l'Enfant Jésus, annoncé par deux fois à l'empereur païen dans le temple de son dieu, reçoive en ce même lieu l'hommage et les adorations de la ville et du monde, et que le Capitole soit, à proprement parler, l'église de l'Enfant Jésus, ou du *Santissimo Bambino*.

\* \* \*

Chacun sait qu'à Gethsémanie, au fond de la vallée de Josaphat, sont conservés encore plusieurs des oliviers qui assistèrent à l'agonie de Jésus, et furent même arrosés de ses sueurs de sang.

Or, au XVI<sup>ème</sup> siècle, un des religieux préposés à la garde du Jardin, sculpta, dans une branche de l'un de ces arbres, une statue, grandeur naturelle, de l'Enfant Jésus.

Cette statue, œuvre de la piété naïve, grossièrement travaillée, mais faite d'un bois si précieux, fut aussitôt tenue en grande vénération par les Pères Franciscains, qui la transportèrent à Rome, en leur église de l'*Ara Cœli*, au sommet du Capitole.

Le *Santissimo Bambino*, c'est le nom qui fut donné à la statue de Gethsémani, devint bientôt célèbre par toute

la ville, où des miracles nombreux furent accomplis par son contact, en faveur des malades et des mourants.

\*  
\* \*

La reconnaissance fit alors son œuvre, et les dons les plus généreux furent reçus à l'*Ara Cœli* en faveur du Bambino ; on le couvrit d'une robe de soie garnie de riches dentelles, et disparaissant presque sous les bijoux dont il est parsemée ; cette parure consistant en perle, en diamants et en pierres précieuses, représente une valeur considérable, et témoigne de la noblesse et de la piété des donateurs.

Pour prévenir toute tentative de vol ou de profanation, on tient le bambino habituellement caché dans une armoire artistement travaillée, dont l'intérieur est orné en tabernacle ; les portes s'ouvrent et se referment au moyen d'un mécanisme spécial. Deux lisses de cuivre permettent au berceau qui renferme la statue de glisser doucement à l'extérieur quand les visiteurs veulent voir de près l'Enfant Jésus.

On le porte aux malades dans une voiture consacrée exclusivement à cet usage, et le Père qui l'accompagne laisse pendre le bout de son étole à la portière, afin d'avertir les fidèles, qui ne manquent jamais de se prosterner, pour saluer au passage le *Santissimo Bambino*.

\*  
\* \*

A Noël, c'est à l'église de l'*Ara Cœli* que se trouve la plus belle chapelle en l'honneur de Jésus-Enfant.

Partout ailleurs, une statuette en cire, couché sur un peu de paille, dans une petite crèche fort simple ; quel-

ques lumières et de la verdure ; voilà toute l'ornementation.

Mais au Capitole, il faut bien se souvenir de César et de la Sybille, et faire voir dans sa grandeur le triomphe du Christ sur Jupiter et les fausses divinités. Aussi, le divin Jésus semble-t-il apparaître là avec l'éclat de la majesté et de la puissance.

Une chapelle profonde est arrangée de manière à offrir une perspective sans fin et des mieux ménagées ; ou y voit représentées, au naturel, la ville de Bethléem avec ses montagnes, ses gorges, ses vallées ; des ponts de pierre au-dessus des torrents ; des tours de garde à l'entrée des vignes ; l'horizon lointain, le ciel étoilé, et au milieu des astres une lumière plus éclatante au-dessus même de l'étable couverte de neige ; la crèche se détache sur l'avant scène et renferme le Bambino couché sur la paille, et semblant réchauffé par le souffle du bœuf et de l'âne. Près de Jésus, Marie et Joseph dans la contemplation ; des bergers chargés de présents champêtres ; plus loin leurs troupeaux qu'ils viennent de laisser. Puis les mages avec leur costume oriental, les yeux fixés sur l'étoile qui les guide, et apportant l'or, l'encens et la myrrhe.

Enfin dominant tout ce panorama et comme s'ils descendaient du ciel, des groupes d'anges tenant des banderoles avec les mots : *Gloria in excelsis Deo*. Comme on le voit, rien ne manque à cette représentation des circonstances évangéliques de la naissance du Sauveur : on aperçoit même, au milieu des personnages qui entourent le *Bambino*, Auguste et la Sybille, en souvenir de l'oracle annonçant à l'empereur la venue prochaine du divin Enfant.

Sans être théâtral, le coup d'œil est saisissant, et d'un

regard on embrasse toute l'histoire des humiliations et des gloires de Bethléem. C'est la plus éloquente des prédications.

Il y a cependant en l'honneur de Bambino d'autres sermons, et de vrais prédicateurs.

\*  
\* \*  
\*

A Rome, comme dans tout l'univers chrétien, Noël, grande solennité pour tous, est particulièrement la fête des enfants, et la crèche du Bambino au Capitole, étant la plus riche et la plus précieuse de toutes, il est naturel que plus que toute autre elle ait le don d'attirer les anges de Rome, et ce concours de l'enfance ajoute un charme infini à l'attrait déjà si puissant du Bambino de l'*Ara Cœli*.

Du cristal ou de l'or que notre encens émane  
Le vase le plus pur est le cœur d'un enfant.

Aussi, pour ces chérubins, a-t-on des attentions toutes particulières.

En face de la crèche, et appuyée sur une colonne est une petite chaire où les enfants des deux sexes, préparés de longue main par leurs heureux parents, viennent se succédant pendant les fêtes de Noël, afin de saluer le petit Jésus, célébrer ses grâces et lui adresser leurs pures et naïves prières.

J'ai vu chaque jour, pendant des heures entières, un auditoire compact, aux pieds de cette chaire, pour entendre les petits prédicateurs ; aux tendres accents de ces bébés devenus plus charmants encore par l'émotion qui

les gagnait visiblement, un frisson parcourait les membres d'un chacun, le cœur battait plus fort, les larmes coulaient de tous les yeux ; c'était un moment de délicieuse jouissance.

Tantôt ces petits anges débitent gravement de vrais sermons avec texte et vie éternelle ; tantôt ils déclament avec enthousiasme quelque poésie en l'honneur du divin Jésus ; d'autres fois c'est un dialogue animé entre deux ou trois enfants, sorte de conférence dans laquelle chacun veut avoir la palme en célébrant le mieux la plus enviable vertu du Bambino.

Bien sûr, plus d'un orateur de renom serait fier de lui-même, s'il pouvait commander un auditoire aussi nombreux, aussi attentif, aussi irrésistiblement entraîné, mais...

L'enfance est sans raideur et sans air affecté,

et ces petits amis du Bambino semblent parfaitement oublieux d'eux-mêmes pour ne penser qu'à Bethléem et la crèche, au Bambino et à ses amabilités ineffables ; voilà ce qui charme en eux, et tout le secret de l'enthousiasme qu'ils excitent.

\*  
\* \*

Les fêtes de Noël sont à la veille de finir : au dernier jour, à l'issue des offices ordinaires, les PP. Franciscains font, autour de l'Eglise, à l'intérieur, une procession solennelle dans laquelle on porte le *Santissimo Bambino* ; le temple est rempli d'une foule pieuse, et au dehors, sur la place du Capitole, le long des rampes du gigantesque escalier, et bien loin dans la rue, des milliers de personnes sont pressées les unes sur les autres, attendant

avec impatience que l'enfant Jésus se montre à elles : au milieu de ce peuple des équipages nombreux font voir que toutes les classes se sont donné rendez-vous au pied de cette montagne fameuse, devenue le piedestal de la croix et l'autel du vrai Dieu.

Enfin, on entend les portes qui s'ouvrent, et le nom du *Bambino* court dans toutes les bouches ; c'est un frémissement général ; tous s'agenouillent et se prosternent, et Jésus, du haut du Capitole où régnait autrefois Jupiter Tonnant, bénit dans la paix et l'amour ces romains inclinés en cet endroit où leurs pères, dans l'ivresse du triomphe et de la victoire, venaient décider de l'esclavage où de la mort de leurs ennemis vaincus.

Le Dieu du tonnerre  
 Promet désormais  
 La paix à la terre  
 La paix pour jamais.

Le peuple béni, se relève content, et le *Bambino* rentre dans son tabernacle près duquel continue de veiller avec amour le bon vieux franciscain.

M.

---

## PEPIN LE BREF

---

### Origines du pouvoir temporel des papes

---

AVEC le pontificat de Grégoire le Grand s'était faite la transition laborieuse du VI<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle.

Ce pontife illustre, surnommé justement l'apôtre de l'Angleterre, n'eut pas seulement la gloire d'appeler à la foi les peuples Anglo-Saxons : il eut encore celle de pacifier l'Afrique, de présider à la conversion de l'Es-

pagne, de maintenir en France la vigueur de la discipline, de défendre presque seul, l'Italie contre les Lombards, de protéger efficacement le siège de Rome contre l'ambition jalouse des empereurs et des patriarches de Constantinople : en un mot de faire sentir partout la douce et bienfaisante influence de la Papauté.

Le septième siècle est très intéressant sans doute pour l'histoire profane ; au point de vue religieux, il offre certains événements dont l'importance exigerait une étude plus complète. Pour le moment nous nous contentons d'une simple énumération des principaux faits.

Les Perses, à la suite de Chosroes se jettent sur l'empire (614) dont ils ravagent une grande partie ; les rives du Jourdain se couvrent de ruines ; la Palestine tombe au pouvoir des barbares. Jérusalem est prise d'assaut ; on incendie les églises sans épargner celle du Saint Sépulcre, et parmi toutes les dépouilles enlevées aux chrétiens se trouve la vraie croix du Sauveur.

Cependant, l'empereur Héraclius reprenant courage, remporte plusieurs victoires qui lui permettent de rentrer à Jérusalem portant lui-même sur ses épaules la vraie croix reconquise.

Une hérésie nouvelle, qui n'était que celle d'Eutychès mitigée, s'annonça bientôt sous le nom de *Monothélisme*. Eutychès avait enseigné une seule nature en Jésus-Christ. Les monothélites, par une bizarrerie presque inconcevable, accordèrent la dualité de natures tout en affirmant qu'il n'y a qu'une seule volonté, la volonté divine.

Héraclius, gagné par Sergius, patriarche de Constantinople et protecteur de la nouvelle doctrine, l'appuie par une exposition théologique restée fameuse sous le nom d'ecthèse.

Par malheur, le pape régnant, Honorius, dans sa faiblesse et par un dangereux ménagement, gardant un

silence qui supprime également la vérité et l'erreur, n'ose pas condamner le monothélisme qui reçut bientôt un appui plus funeste encore dans le *Type* de Constant, successeur d'Héraclius.

Mais le pape saint Martin, plus courageux que son prédécesseur imprudent, condamna le *type* et l'*ecthèse*, et la doctrine qu'ils appuyaient ; il fut puni par la plus odieuse persécution ; enlevé, chargé de chaînes et conduit à Constantinople il alla mourir en exil.

Heureusement, Constantin Pogonat vint essayer les larmes de l'Eglise et lui rendre pour un temps la paix, en favorisant la tenue du *VI Concile* œcuménique, réuni à Constantinople, et dans lequel l'erreur monothélite fut anathématisée par une sentence qui n'épargnait pas Honorius, et qui fut confirmée par le Pape Léon II.

Le mahométisme devait être pour l'Eglise d'Orient la grande épreuve du VII siècle ; pendant que les empereurs, les patriarches et le peuple lui-même s'abandonnaient à la manie séculaire des subtilités religieuses, le Prophète créait une armée immense de mécréants qui bientôt enlevait à l'Eglise la Syrie, l'Asie mineure, l'Egypte, l'Afrique, d'où elle pénétrait en Espagne et même dans le midi de la Gaule.

Nous aurons sur Mahomet une étude spéciale ; il nous suffit pour le moment de savoir que l'Espagne elle-même tomba au pouvoir des musulmans, qui bientôt, en 713, mettront fin au royaume des Visigoths.

Cependant, au fond des montagnes se fonde le royaume des Asturies, qui pendant sept siècles luttera énergiquement contre l'Islamisme et finira même par reconquérir l'indépendance de la nationalité Espagnole.

La maison de Clovis ne parvint pas à former cette unité qu'avait ambitionnée son chef ; de fréquentes minorités jettent les rois dans une faiblesse et une inaction

dont l'âge ne les délivre point ; les maires du palais s'emparent de l'autorité et gouvernent au-dessus des rois fainéants ; Pepin de Landen et Pepin d'Héristal préludent aux exploits de Charles Martel, qui fait la conquête de ce nom glorieux à la bataille de Poitiers, où les musulmans sont mis en pièces, laissant, disent les annales, 375,000 de leurs hommes sur le champ de bataille (733).

Pepin le Bref ceint la couronne de France, et commence de l'aveu du peuple la dynastie des Carolingiens ; celle des Mérovingiens avait vécu trois siècles.

L'Angleterre conserve longtemps l'éclat de sa foi primitive ; de concert avec la France, elle travaille à la conversion de plusieurs peuples : l'Allemagne, la Hollande, la Bavière, les Frisons entrent dans l'Église, la dédommageant ainsi, suivant la loi providentielle que l'on voit s'exécuter dans tous les siècles, pour les pertes qu'elle avait ailleurs subies.

Enfin, en Italie, les Lombards, toujours menaçants, tiennent les peuples sur le qui-vive continuel ; les papes sont sujets à toutes sortes de vexations de la part de l'empereur et de son exarque ; des émeutes fréquentes, faites dans le but de protéger le Souverain-Pontife, ont pour résultat d'accentuer la division, et de préparer la séparation qui sera bientôt définitive entre la péninsule et le pouvoir impérial.

Nous voici arrivés à des événements qui se précipitent et doivent bientôt amener ce dénouement que nous cherchons : *la souveraineté temporelle des papes*. Expliquons les circonstances.

Léon III, dit l'Isaurien monte sur le trône de Constantinople en 717, après une suite d'empereurs farouches et stupides qui ne s'occupent qu'à se détrôner les uns les autres. Lui, ignorant et superstitieux, s'érige en réformateur de religion.

**Q**  
 Adoptant une hérésie empruntée aux musulmans eux-mêmes, il attaque le culte des images qu'il dénonce comme une idolâtrie. Un édit impérial promulgué l'an 725, ordonne d'abattre et de détruire sans merci toutes les représentations du Christ, de la Vierge et des saints, dans toute l'étendue de l'empire.

Combattu avec énergie par saint Germain, la patriarche d'alors, Léon devait rencontrer une résistance plus forte encore en Italie, où l'autorité grecque était déjà fortement ébranlée.

L'édit destructeur arrivé à Ravenne et à Rome, Grégoire II, qui gouvernait alors l'Eglise universelle, s'oppose courageusement à son exécution, et adresse à l'empereur de vives remontrances ; l'édit est maintenu dans un ultimatum qui a pour effet de soulever les Italiens et de les mettre en pleine révolte ; à Ravenne même on se soulève contre l'exarque ; Venise refuse obéissance ; on refuse aussi de payer une capitation odieuse récemment imposée par le pouvoir impérial. Des troupes sont envoyées de Constantinople. Les romains prennent alors les armes ; les Lombards s'unissent à eux pour la défense de l'Eglise et du Pape, c'est une véritable révolution, et les Italiens parlent de se choisir un autre empereur.

Grégoire II s'y oppose formellement ; il travaille à maintenir l'autorité de Léon, accomplissant ainsi un double devoir à l'égard du monarque et du peuple.

Ce qui ne l'empêche pas d'être considéré comme un rebelle, et même comme l'auteur des séditions ; ordre est donné de l'assassiner, ou de le prendre et de le conduire à Constantinople.

Mais le pape est bien gardé par l'amour des Italiens. Après quelques combats la flotte impériale est dispersée par la tempête ; les partisans de l'erreur étaient défaits.

---

On le voit, le soulèvement de l'Italie, point de départ des événements que nous étudions en ce moment, fut provoquée par l'imprudence et les excès de l'empereur Léon et de ses officiers qui, non contents de laisser l'Italie en proie à la fureur des Lombards, lui ôtèrent sa principale défense en déclarant ouvertement la guerre au Pape et à tous ses fidèles catholiques de cette province.

Grégoire II bien loin de favoriser le soulèvement de l'Italie contre l'empereur, et d'en profiter pour établir sa propre domination, chose facile, s'opposa de tout son pouvoir à la révolte et usa de son crédit pour conserver à l'empereur et à ses officiers un reste d'autorité.

C'est ainsi qu'à la suite de cette sédition, les Lombards sous la conduite de Luitprand, entrant dans Ravenne, et menaçant d'assiéger Rome, le Pape parvint, au moyen des vénitiens, à faire rendre Ravenne à l'exarque.

Cependant, malgré tous ses efforts pour maintenir en Italie ces derniers et faibles vestiges de l'autorité impériale, le Pape était réellement investi d'une puissance presque souveraine, par la confiance des peuples ; il était leur refuge unique contre les Lombards, et contre les vexations tyranniques des Grecs.

Luitprand irrité marche sur Rome, le Pape l'apaise par l'ascendant de sa dignité ; peu après le même roi s'unit à l'empereur qui lui demande la personne du Souverain Pontife ; il est encore arrêté aux portes de Rome par le Pape qui le persuade de respecter la ville éternelle.

Grégoire III monte sur le trône pontifical ; Léon l'Isaurien, et son fils Constantin Copronyme continuent la guerre iconoclaste, et confisquent les domaines de saint Pierre dans toute l'étendue des provinces soumises à leur juridiction.

Une nouvelle révolte éclate à Ravenne où l'exarque, obligé de céder, accepte un gouvernement purement nominal et illusoire, pendant que les Lombards continuent à harceler les provinces romaines, et menacent toujours de s'emparer de Rome.

Grégoire III, sentant bien qu'il n'avait aucun secours à attendre des empereurs, devenus des ennemis, se décida à implorer l'assistance de la plus puissante épée en Europe, celle de Charles Martel à qui il envoie une ambassade solennelle, et avec qui dans ses lettres il traite de prince à prince. En cela, le Pape agissait par nécessité, usait de son droit, suivant les principes généralement admis en pareille matière et même il imitait la conduite tenue en d'autres circonstances semblables par les empereurs.

Il est certainement permis à un peuple abandonné de ses anciens maîtres (et injustement opprimé par ses voisins), de se donner un chef capable de le protéger et de le défendre, ceci est de droit naturel ; c'est ce que firent alors le Pape et les Romains.

Toutefois, Charles Martel mourut l'année suivante, sans donner le secours promis, et devenu du reste inutile par la sagesse et la prudence du pape Zaccharie qui arrêtant de nouveau les Lombards sauva encore Rome et l'exarchat, contribua par là à retarder l'inévitable révolution et conclut une trêve de vingt ans.

Ce pontife, et ce trait est à remarquer, obtint outre le bienfait d'une pacification temporaire, la restitution par les Lombards, en son propre nom et au nom de la république romaine, dont il est le chef, restitution de plusieurs villes et provinces, et cela à la satisfaction de l'empereur.

La paix, d'ailleurs, ne devait pas être de longue durée. En 752, les Lombards, sous leur nouveau roi Astolphe,

se lèvent de nouveau menaçants ; l'exarque prend la fuite et se sauve du côté de Naples ; l'exarchat lui-même est anéanti pour toujours. Les Romains sont bientôt réduits à la dernière extrémité ; on implore, mais inutilement le secours des empereurs, qui délaissent complètement l'Italie ; celle-ci se jette aux pieds du Pape, et le pape lui-même demande l'aide des Français.

En effet, Etienne II, proclamé duc de Rome par le peuple, après d'inutiles tentatives de paix auprès du roi Lombard, se rend à la cour de Pépin qui en montant sur le trône de France, avait demandé et obtenu l'assentiment du pape Zaccharie.

Pépin rend au Pape les honneurs souverains, est couronné, de la main du Souverain Pontife, dans l'église de Saint-Denis, décoré du titre de patrice romain et de défenseur de l'Eglise, et promet de la défendre contre ses ennemis. Il s'emploie d'abord comme médiateur ; son intervention n'obtient aucun résultat.

Il se décide alors à passer les Alpes, remporte une première victoire à Pavie, conclut un traité qui rendait au Pape tout le territoire enlevé.

Astolphe est infidèle au traité et refuse d'en exécuter les clauses ; Pepin revient, remporte deux autres victoires, réduit les Lombards, et leur impose des conditions plus rigoureuses encore, puisqu'il augmente notablement le territoire qui devait être rendu à l'Eglise.

L'acte de donation, rédigé par Pépin et accepté par le Pontife fut déposé dans les archives de l'Eglise Romaine.

Constantin Copronyme, qui avait refusé de secourir l'Italie et l'avait laissée complètement à la merci des Lombards, voulut, une fois la victoire remportée, en avoir le bénéfice et réclama auprès de Pépin ; celui-ci répondit fièrement qu'il ne s'était pas battu pour des grecs.



Depuis cette époque (755) au moins, les papes se regardèrent comme étant seuls les souverains de Rome et de l'exarchat.

Nous disons : « depuis cette époque au moins », parce que Pépin, d'après la teneur même de son acte de donation, ne fit que contraindre Astolphe, roi des Lombards, à respecter les traités faits avec le Saint Siège, en l'obligeant à restituer les villes usurpées, il en accrut seulement le nombre par une largesse spontanée, et en vertu de son droit de conquête. Rome, et les autres territoires adjacents faisaient déjà partie du domaine papal.

Nous verrons quelques années plus tard ce domaine encore augmenté par les largesses de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

Nous aurions ici à examiner à un double point de vue théologique et historique une question qui se pose tout naturellement ; nous n'en dirons qu'un mot.

Le Pape a-t-il droit à la souveraineté temporelle ? Nous posons en principe que le *clergé*, de droit divin, est exempt de la juridiction des princes séculiers ; il ne relève que du Souverain Pontife ; il est soumis aux lois civiles, d'une manière *directive* ; il doit en conscience les observer ; non d'une manière *co active* ; s'il y manque c'est régulièrement au Souverain Pontife et aux évêques à le juger.

Cette immunité, le Pape doit la posséder pleinement, absolument ; sans aucune restriction que puisse imposer aucun prince temporel, et non seulement au point de vue *coactif*, mais même *directif*. C'est là une vérité indiscutable en saine théologie.

Donc, de droit divin, immunité *absolue* et *totale* indépendance du Pape de toute puissance séculière. Or, de cette immunité *absolue* du Pape découle la nécessité de la souveraineté temporelle ; celle-ci n'était que la *forme* extérieure et la *garantie* sociale de celle là.

---

En effet, il n'y a que deux manières d'être dans les sociétés ou *sujet* ou *souverain*.

Etre sujet s'accorde très bien avec l'immunité partielle comme est celle du clergé en général ; mais non avec l'immunité *absolue* comme doit être celle du Pape. Donc de la souveraineté spirituelle du Pape dérive son immunité absolue et son absolue indépendance du pouvoir séculier ; et de cette absolue immunité et indépendance dérive logiquement la souveraineté temporelle.

XXX.

---

## LA PESTE A VIENNE

(Du *Cosmos*)

---

L'Europe semble délivrée d'un cauchemar. On a cru un moment qu'elle allait être envahie par la peste. Nous vous dit, dans quelles circonstances, quelques cas de cette maladie s'étaient déclarés à Vienne. Ce commencement d'épidémie s'est arrêté au laboratoire même dans lequel il avait pris naissance.

Rappelons les faits : l'année dernière, l'Académie impériale des sciences de Vienne avait envoyé une mission pour étudier la peste bubonique aux Indes anglaises.

Les membres de cette mission rapportèrent de Bombay des cultures de bacille et firent à l'Institut anatomopathologique de Vienne des inoculations de ce bacille à des animaux. Le 15 octobre 1898, le garçon du laboratoire, nommé Barisch, fut atteint de la maladie, et succomba trois jours après. A part les médecins, en petit nombre, qui étudiaient la bacille, Barisch était le seul employé qui eût ses entrées dans le laboratoire. Son rôle consistait à donner à manger aux animaux, à nettoyer leurs cages et à inonder de sublimé le parquet et tous les coins et recoins dans lesquels on pouvait redouter la présence de quelques bacilles. A vivre avec le

danger on en perd souvent la salutaire appréhension. Quelle imprudence dut commettre le malheureux employé ? Il l'a payée cher, en tout cas.

Le 19 octobre, deux gardes-malades qui avaient soigné Barisch furent souffrantes et guérirent ; deux religieuses qui les avaient assistées furent également atteintes et ont pu être sauvées.

Le Dr Müller avait, avec un admirable dévouement, soigné ces malades. Après la mort de Barisch, il voulut procéder personnellement à la désinfection des locaux, frottant lui-même les murs et les objets mobiliers avec de la mie de pain qui était brûlée à mesure. Il tomba malade le 21 octobre, et, le lendemain, à 2 heures du matin, il succombait, terrassé par le fléau qu'il avait voulu combattre, victime à la fois de son amour de la science et de sa charité ; car ce fut un savant charitable et chrétien. Ses derniers moments ont été dignes de sa vie.

On a pris, pour éviter la propagation de l'épidémie, des précautions minutieuses. Les infirmières qui ont été admises à soigner les malades ont dû accepter de ne pas les quitter et d'être séquestrées avec eux ; même, pour l'administration des sacrements, on a exigé des mesures que la gravité de la situation imposait et dont le récit est très émouvant.

Voici, traduit de l'*Extrablatt*, journal viennois, par la *Gazette médicale de Paris*, le récit de la mort de M. Müller :

« M. le Dr Müller, qui avait l'entière connaissance de son état et n'espérait pas en réchapper, demanda les derniers sacrements. Aussitôt, l'aumônier de l'hôpital François-Joseph, le recteur Puffi, fut averti du vœu qu'exprimait le pestiféré. Quelques moments après, il arrivait revêtu du surplis et de l'étole et accompagné d'un assistant.

» L'ecclésiastique, suivi des employés de l'hôpital et tenant en mains le Saint Sacrement et priant, se rendit au bâtiment où les malades étaient isolés. Il dut s'abstenir d'y entrer, car on aurait été forcé de l'empêcher d'en sortir. Le prêtre, donc, se plaça devant la fenêtre de la chambre du Dr Müller ; cette fenêtre elle-même était fermée par ordre. Le malade se dressa sur son lit.

» Comme la confession ne doit être entendue que par le confesseur, et qu'il lui était impossible d'approcher, il laissa le moribond récapituler mentalement toutes les infractions aux dix commandements de Dieu qu'il avait pu commettre pendant sa vie.

» Puis, le Dr Müller s'écria, d'une voix si forte qu'on l'entendit du dehors : « Je me repens de tous mes péchés ! » La religieuse qui était restée avec lui pour remplir l'office de garde-malade était agenouillée au pied du lit et priait avec ferveur. Le prêtre prononça du dehors les paroles d'absolution, et, comme il ne pouvait donner la communion au moribond, il lui montra le Saint-Sacrement. M. le Dr Müller éleva ses mains jointes et pria, puis il retomba épuisé sur ses oreillers. Un épais nuage d'encens s'élevait devant la fenêtre. Les témoins de cette scène émouvante, rangés aux côtés du prêtre, priaient et pleuraient. »

Les journaux religieux ont donné quelques renseignements complémentaires.

Ainsi le courageux docteur a pu recevoir le Saint Viatique. « Après avoir donné l'absolution, dit un correspondant de Vienne au journal le *Pèlerin*, le prêtre place la Sainte Hostie sur le corporal qu'il dépose sur la fenêtre, et s'éloigne à la distance prescrite par les règlements hygiéniques de la Direction de l'hôpital.

» Un guichet est ménagé pour le passage des aliments et des médicaments, de manière qu'on n'ait besoin d'ou-

vrir toutes grandes ni la porte, ni la fenêtre. La Sœur prend le corporal à ce guichet, elle le présente au malade, et la Sainte Hostie, que le prêtre a placée de manière qu'elle dépasse un peu, va du corporal aux lèvres du malade, sans que celui-ci ni la Sœur ne la touchent de leur main.

» En mettant ses deux prêtres à la disposition du directeur de l'hôpital, l'ordinariat de l'archevêché avait précisé que ces ministres de Dieu demandaient à accomplir leur ministère « dans sa plénitude ». Pour les motifs déjà dits, la permission leur a été refusée ; l'accès des chambres leur a été interdit, ainsi donc ils ont dû renoncer à administrer l'Extrême-Onction :

» Quatre Sœurs se sont dévouées pour sauver les pestiférés avec lesquels elles sont restées enfermées jusqu'à près l'ensevelissement. »

Le Dr Müller a laissé une lettre à sa famille qui témoigne jusqu'au dernier moment de la préoccupation qu'il avait de ne causer aucun autre malheur. En post-scriptum il aurait écrit qu'il désirait être incinéré afin de ne pas mettre en péril son prochain.

Les mesures de désinfection les plus rigoureuses ont été prises et l'épidémie ne s'est pas répandue.

Pour qu'une épidémie se répande, il faut le germe, mais il faut aussi un terrain favorable. On a pu arrêter en quelque sorte dans l'œuf l'évolution du mal, et il me semble qu'avec les progrès de l'hygiène moderne et du bien-être, le terrain soit peu favorable à l'évolution des meurtrières épidémies qui ont, à diverses époques, décimé l'Europe.

On s'est beaucoup préoccupé dans la presse du rôle que les rats jouaient dans la propagation de ces épidémies et on a craint un moment que les rats échappés du laboratoire ne répandissent le mal dans la ville. La crainte est aujourd'hui dissipée. Le rôle des rats n'est

---

pas douteux cependant ; c'est au point que Yersin a pu dire : Il n'est puut-être pas déraisonnable de penser qu'une bonne mesure prophylactique contre la peste serait la destruction des rats. Dans toutes les épidémies de peste, on a constaté, au début, une grande mortalité chez ces rongeurs. M. Rennie, médecin des douanes chinoises, dans son rapport sur l'épidémie de Canton, en 1894, signale ce fait que le seul gardien de la porte de l'ouest avait ramassé 20,000 rats crevés.

Quand l'épidémie est encore rigoureuse parmi la population, on cesse de trouver des cadavres de rats ; et c'est un argument qu'on a voulu invoquer pour mettre en doute la corrélation entre ces deux faits : mortalité des rats et propagation de la peste.

On pourrait d'abord répondre que les rats ont réellement la peste dès le début, et qu'il est assez naturel qu'ils en soient les agents propagateurs. M. Simond a démontré que, même alors qu'on n'en trouve plus de crevés, il y en a beaucoup de malades, ce dont il est facile de s'assurer si on en captive : les uns sont réfractaires aux inoculations, preuve qu'ils ont été atteints ; d'autres, en grand nombre, succombent dans leur cage avec les symptômes de la peste.

Les recrudescences des épidémies dans les villes antérieurement visitées par le fléau seraient toujours, d'après le même auteur, précédées d'une nouvelle mortalité parmi les rats. Le germe conservé chez eux reprendrait, sous des influences encore mal connues, une nouvelle activité. La peste continue pendant l'accalmie constatée chez eux, mais sous une forme atténuée.

Quoi qu'il en soit, on ne parle pas de mortalité chez les rats de Vienne, et il y a tout lieu de croire que l'épidémie est bien enrayée.

---

## L'ETUDE DU LATIN

---

L'ETUDE du latin offre des avantages exceptionnels et incalculables pour la formation intellectuelle, ceci a été maintes fois établi ; cette langue étant en outre celle de l'Eglise, doit être connue non seulement par les membres du clergé mais par tous les fidèles appelés par leur éducation plus soignée à prendre une part dirigeante dans la société religieuse et civile.

Cette langue a fondé l'établissement du christianisme en Europe et elle a servi à initier les néophytes à la science humaine comme à la science divine ; des peuples l'adoptèrent comme langue officielle et diplomatique, et à une certaine époque, non la plus ignorante, tout ce qui faisait profession de science parlait et entendait le latin ; les enseignements des Pierre Lombard et de saint Thomas l'attestent suffisamment.

La Renaissance et la Réforme ont détruit cette unité de langue par haine de l'Eglise ; il s'en est suivi une cacophonie de la science tellement déplorable qu'on a songé à y remédier par la création du volapuck. Idée stérile, chimérique, et intéressante par cela seul qu'elle contient l'aveu de la nécessité d'un langage universel ; cet aveu lui-même conduit à la nécessité de revenir au latin du moyen-âge ; ce latin devenu presque l'apanage exclusif de l'Eglise et de ses ministres. C'est pour cela que le monde n'en veut pas ; l'Eglise le conservera quand même, et en fera longtemps encore la base essentielle de l'éducation dans ses séminaires.

---

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE

condamne-t-elle la dissection scientifique des cadavres ?

POUR ce point comme sur tant d'autres, il suffit de rétablir la vérité des faits dénaturés par la mauvaise foi ou l'ignorance.

## I

Par une décrétale du 17 février 1300, insérée dans le *Corpus Juris Canonici*, (*Extrav. commun. ; lib. 3, tit. 6, De Sepulturis ; cap. 1, Detestandæ*), Boniface VIII condamna un abus qui s'était répandu peu à peu, plutôt par défaut de réflexion que par malice, (*improvidè*, comme il le dit lui-même).<sup>1</sup> Voici de quoi il s'agissait : quand un homme d'un rang distingué mourait loin du lieu où il devait être inhumé, on éventrait le cadavre pour en arracher les entrailles, (*defuncti corpus truculenter exenterant*) ; on en séparait les membres, ou on le coupait par morceaux, (*illud membratim vel in frusta immunitèr concidentes*), lesquels étaient plongés dans des chaudières pleines d'eau, que l'on faisait bouillir, (*subsequenter aquis immersa exponunt ignibus deoquenda*) ; quand la chair qui couvrait les os était entièrement détachée, ceux-ci étaient transportés au lieu où devait avoir lieu la sépulture, (*tandem ab ossibus tegumento carnis exrussis, eadem ad locum sepulturæ mittunt vel deferunt tumulanda*). On voit

<sup>1</sup> Dans la vie de sainte Elisabeth de Hongrie, par Montalembert, chap. 21, on lit que le corps du Landgrave Louis, mari de la sainte, mort et enterré à Otrante, en Italie, fut traité de la sorte, et que ses ossements seuls furent rapportés en Thuringe. Ce fait arriva environ soixante-dix ans avant la promulgation de la décrétale de Boniface VIII.

combien cette affreuse opération était contraire au respect que l'Eglise a toujours professé pour les corps des fidèles ; aussi le Souverain Pontife, après l'avoir décrite en termes énergiques et indignés, la prohibe sous peine d'excommunication, sauf le cas où un chrétien mourrait parmi les infidèles. — Dans cette décrétale, il n'est donc pas question de la dissection scientifique, qui d'ailleurs n'était pas encore connue à cette époque.

## II

Benoît XIV, étant encore cardinal et archevêque de Bologne, composa un livre intitulé : *Institutiones ecclesiasticae*, dont le 64<sup>e</sup> chapitre : *De cadaverum sectione facienda in publicis academiis*, traite à fond la question. Après avoir cité plusieurs illustres médecins, qui regardent la dissection comme très avantageuse au progrès de la science et au bien de l'humanité, l'éminent théologien montre facilement qu'elle ne tombe pas sous la condamnation de Boniface VIII. Puis il se préoccupe des graves désordres occasionnés par le désir de se procurer des *sujets* à cet effet, rappelant l'héroïsme de saint François de Sales, qui, pendant ses études à Padoue, attaqué d'une maladie que l'on croyait mortelle, avait légué son corps à la Faculté de médecine, afin de diminuer d'autant les rixes sanglantes auxquelles donnait lieu l'enlèvement des cadavres. L'archevêque de Bologne règle donc : 1<sup>o</sup> que pour les corps de ceux qui ont subi la peine capitale, on s'adressera aux autorités civiles, — 2<sup>o</sup> que dans tous les autres cas, on obtiendra la permission de l'autorité diocésaine. <sup>2</sup> Mais il exige que

<sup>2</sup> Dans la ville de Bologne, et en général dans les pays catholiques, tout ce qui concernait les honneurs à rendre aux dépouilles mortelles des fidèles était réglé par l'Eglise.

les funérailles chrétiennes soient intégralement célébrées. <sup>3</sup>

### III

L'Eglise est donc bien loin de blâmer la dissection scientifique ; mais elle condamne avec horreur tout ce qui, dans cette opération, serait contraire au respect que mérite la dignité du chrétien, et même la nature humaine. Les inconvenances que se permettent à cette occasion certains êtres abrutis déshonorent la science, et ravalent ceux qui s'en rendent coupables au-dessous des bêtes, qui déchirent et dévorent les cadavres pour assouvir leur faim, mais ne les insultent pas.

---

## DECRETS ET SOLUTIONS

---

### DU BINAGE

**I**A discipline actuelle est sévère en matière de binage ; il n'est permis que lorsqu'il est impossible de pourvoir autrement au besoin d'un groupe notable de fidèles ; et encore faut-il que les raisons soient exposées à l'Ordinaire.

Si un prêtre vient de commencer sa messe et qu'on vienne l'avertir que celui qui doit donner la messe paroissiale se trouve subitement empêché, plutôt que de biner, il doit interrompre sa messe, et se réserver pour l'office public.

An liceat sacerdoti, qui in ecclesia publica Dominica die privatim missam celebrat, altare relinquere ad KYRIE ELE-

---

<sup>3</sup> Voir aussi la *Prompta Bibliotheca*, de Ferraris, V<sup>o</sup> *Cadaver*.

ISON, omissis alii. Missae partibus ut Missam solemnem cantare possit, ad supplendum loco sacerdotis qui subito et inopinate impeditur, quominus hanc solemnem Missam pro populo celebret, vel an in tali aut simili casu congruentius expediat Apostolico Indulto uti bis celebrandi in die de quo graviter oneratur conscientia Episcopi ?

S. R. C. respondit : Ad primam Dubii partem in casu exposito, licere Missam relinquere, dummodo adstantes moeantur ; ad secundam partem non expedire. (Decret. auth., 5440 ad 1, 3 Julii 1869).

#### DE L'ENTRÉE AU CHOEUR ET DE LA SORTIE

L'évêque de Saint-Brieuc avait fait poser à la Sacrée Congrégation des Rites la question suivante :

*In sacello Majoris Seminarii, stat sacristia post altare, et ministri accedere possunt ad altare, tam ex parte evangelii, quam ex parte epistolae. Quaeritur quam ante missam parte exire debeant ad altare ; et quam parte post missam redire debeant ad sacristiam ?*

La réponse donnée le 12 août 1854 fut, qu'il faut sortir de la sacristie par la gauche et y rentrer par la droite. Cette règle fut mal comprise par plusieurs qui croyaient qu'il s'agissait de la gauche et de la droite de l'autel, c'est-à-dire du crucifix qui le surmonte, et non du célébrant debout à l'autel.

C'est pourquoi, dans la nouvelle édition authentique des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites qui se publie actuellement, toute incertitude a disparu, comme on le reconnaîtra en comparant les deux textes :

#### ANCIENNE ÉDITION

*A sacristia e sinistra egrediendum, e dextra ad illam accedendum.*

#### NOUVELLE ÉDITION

*A sacristia e parte evangelii egrediendum, e parte epistolae ad illam accedendum.*

La loi liturgique est donc bien claire : Dans les églises où la sacristie, placée derrière l'autel, communique avec le sanctuaire par deux portes latérales, c'est par le côté de l'*Évangile* que le célébrant doit *sortir* de la sacristie, et par le côté de l'*Épître* qu'il doit y *rentrer*.

#### CONFESSION PAR TÉLÉPHONE

La Sacrée Pénitencerie a été interrogée sur cette question le 1er juillet 1884, et elle n'a pas jugé à propos de donner une réponse :

Utrum in casu extremae necessitatis dari potest absolutio per telephonium ? RESP. *Nihil est respondendum.*

#### INDULGENCES DE 1000 ANS

Un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 5 mai 1898, et ratifié par le Souverain Pontife le 26 mai 1898, révoque toutes les indulgences de mille ou plusieurs mille années :

*Omnes indulgentias mille vel plurium annorum quae huc usque concessae dicuntur aut sunt, revocatas esse et uti revocatas ab omnibus habendas.*

#### ABSOLUTION DES SCHISMATIQUES DE BONNE FOI

*Quaeritur* I An aliquando absolvi possint schismatici materiales, qui in bona fide versantur ?

II. An eisdem concedi possit saltem tacite, ut in propriis ecclesiis aliquando sacramenta recipiant, atque sacris functionibus assistant ?

*Resp.* Ad I. Cum scandalum nequeat vitari, negative, praeter mortis articulum ; et tunc efficaciter remoto scandalo.

Ad II. Negative.

Decr. S. C. S. R. et U. I., 22 julii 1898.

**SCAPULAIRE DU MONT-CARNEI.**

L'étoffe en doit être apparente, et de laine *tissée* ; le tricot, la broderie, le feutre ne suffisent pas. (18 juin 1898).

La forme doit être rectangulaire ou carrée.

Le scapulaire se porte suspendu et non appliqué.

Les noms des nouveaux confrères doivent être inscrits dans le registre de la confrérie. (26 avril 1887.)

Quand on procède à la réception de plusieurs personnes, il est permis de ne dire qu'une fois la formule *d'imposition* en la mettant au pluriel. La formule approuvée en 1888 s'applique indistinctement aux deux sexes.

On récite cette formule immédiatement avant de commencer la cérémonie propre de l'imposition, et en tenant en main les scapulaires. (18 avril 1891).

**DUBIUM AN EPISCOPUS ORDINANS IN TERTIA IMPOSITIONE MANUS CAPUT ORDINANDI  
PHYSICE TETIGERIT**

Beatissime Pater :

Episcopus N. N. ad S. V. pedes humiliter provolutus exponit quod in ordinatione cujusdam presbyteri, ad formam *Accipe Spiritum Sanctum, quorum remiseras peccata* etc., orator ob scabiem, qua ordinandi caput infectum erat, involuntario quodam motu manus amovit, ita ut nullus daretur physicus contactus. Videtur oratori se caput ordinandi revera tetigisse, initio prolationis formae, licet de hoc non omnino certus sit. Igitur quaeritur,

I. Potest orator quiescere ?

II. Et quatenus negative, quid faciendum ?

Feria IV, die 8 Junii 1898.

In Congregatione Gen. S. R. et U. Inquisitionis habita ab Eminentissimis et RRmis DD. Cardinalibus in rebus fidei et morum Generalibus Inquisitoribus, propositis suprascriptis dubiis, praehabitoque RR. DD. Consultorum voto, iidem EE. et RR. Patres rescribendum mandarunt :

*Orator acquiescat.*

Feria vero VI, die X ejusdem mensis et anni, in solita audientia R. P. D. Adessori S. O. impertita, facta de his omnibus SSmo D. N. Leoni Div. Prov. Pp. XIII relatione, SSmus resolutionem EEmorum Patrum approbavit.

I. Can. MANCINI, *S. R. et U., Inquis. Not.*

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — Une lettre du Souverain Pontife a été, à la date du 26 novembre, adressée au général des Frères Mineurs. Cette lettre a pour but de donner une nouvelle impulsion à leurs études thomistes, à leurs travaux sur l'Écriture sainte et à leur action extérieure en faveur du peuple.

— Mgr J. B. Guidi, qui a rempli les fonctions de chargé d'affaires du Saint-Siège au Brésil, a reçu le titre de Prélat Domestique.

— L'état de S. Em. le cardinal Oreglia di San Stefano, malade depuis quelques jours, s'est amélioré.

— Le R. P. Lais, directeur de l'Observatoire du Vatican, a fait exécuter dernièrement d'important travaux à la Coupole de Saint-Pierre, et au paratonnerre qui la surmonte.

Le cachet particulier de ces réparations consiste surtout dans l'échafaudage qu'il a fallu construire et qui présentait des difficultés spéciales. Mgr Battandier a donné sur le sujet un article remarquable, avec gravure, dans le *Cosmos*. Cet échafaudage était formé de trois piliers reliés entre eux par des croix de Saint-André, et s'appuyant sur les ressorts métalliques qui supportent la boule. On se fait quelque idée des difficultés à vaincre pour transporter si haut et placer exactement au bon endroit les unes sur les autres diverses pièces de bois formant cette imposante et élégante structure. Mais les San-Piellini, ouvriers du Saint-Père aussi intrépides qu'ingénieux, et grâce à leur travail, le R. P. Lais a pu corriger la défectuosité du paratonnerre, et inspecter les alentours de la croix à laquelle il est attaché. Ceci encore au crédit de la science et de l'art catholiques.

— Le R. P. Cozza-Luzi, bénédictin, vice-bibliothécaire du Vatican, vient de retrouver le manuscrit original de l'œuvre de Galilée sur « le flux et le reflux de la mer » à l'appui de la démonstration sur le mouvement de la terre. Le manuscrit est daté du « Jardin des Médicis, 8 janvier 1616. »

— Léon XIII a confirmé à Mgr l'évêque d'Orléans pour la cause de béatification de Jeanne d'Arc, le privilège de présence sur les nouvelles causes inscrites au rôle de la Congrégation des Rites, afin que, aussitôt établie la validité des actes du procès apostolique fait à Orléans, il soit procédé à la discussion détaillée sur l'héroïcité des vertus et sur l'authenticité des miracles.

— Le Conseil des Cardinaux chargés des affaires religieuses

de l'Orient, et qui portait le nom de « Commission pontificale pour la réunion des églises dissidentes » vient de recevoir la désignation officielle de « Congrégation Cardinalice pour les Eglises d'Orient. » Il a été spécialement question dans la séance du 24 novembre, de l'organisation de séminaires orientaux, d'après l'exemple que le Saint-Père lui-même en a donné en fondant pour le Patriarcat d'Alexandrie, à Tatah, un séminaire modèle destiné au clergé du rite copte. .

— A Rome, les protestants font une propagande sans frein. Les Méthodistes Américains et la Young Men's Christian Association ont respectivement des établissements fondés à grands frais, dans lesquels on cherche surtout à s'emparer de l'enfance, et de la jeunesse. Jusqu'à présent leurs efforts n'ont eu guère de succès. Par contre, ils ont eu pour effet de susciter des œuvres considérables de charité et d'éducation parmi les catholiques. On cite particulièrement les écoles du soir fréquentées par plus de 600 enfants.

France. — La France continue chaque année à fournir des missionnaires nombreux pour les plages les plus lointaines.

Au 1er août dernier, la seule société des missions étrangères de Paris avait envoyé, depuis le 1er janvier, en Extrême Orient, une soixantaine de ses membres. Dans l'espace d'un an, les Pères du Saint-Esprit ont vu 31 de leurs missionnaires aller avec 21 de leurs frères vers les régions qui leur sont confiées en Afrique ; 17 religieuses sont parties pour la même destination. En septembre 22 missionnaires de Scheut-les-Bruxelles se sont embarqués pour la Mongolie et le Kan-Sou ; quelques-uns l'ont fait pour le Congo belge. Mgr Leray, des

missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, est parti le 6 novembre, accompagné d'une caravane qui, avec les frères et les religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comprenait 14 personnes. Frères Mineurs, Jésuites, Lazaristes, Dominicains, Pères blancs et bien d'autres encore sont allés sur tous les points renforcer les bataillons du Christ.

— On sait le bien que font les patronages dans les villes. Léon XIII disait naguère au T. H. Frère Joseph, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes : L'œuvre des patronages est capitale ; en instruisant les enfants dans leurs écoles, les frères n'ont fait que la première partie de leur besogne, la seconde est aussi importante, plus importante encore s'il est possible. Car, sans les œuvres de persévérance, le long et pénible travail de l'école serait presque toujours compromis, parfois anéanti... Il faut, à moins d'impossibilité absolue, que dans toute maison d'école ait comme corollaire indispensable un patronage de jeunes gens. »

Or, les frères ont, en France, des œuvres de ce genre dans 69 départements avec environ 37000 patronés ou adhérents.

En dehors de ces œuvres des frères, une statistique donnée en 1895 comptait 1128 réunions d'écoliers ou de jeunes gens ; ce chiffre atteint aujourd'hui 3000, réparties dans diverses villes de la France et soutenues par la société de St-Vincent de Paul, la Congrégation des Frères de St-Vincent de Paul, et les cercles catholiques.

Angleterre. — Vers 1814, on ne comptait guère, dans l'Angleterre proprement dite, qu'environ 160,000 catholiques. Pas d'évêques en titre, mais de simples vicaires apostoliques

au nombre de quatre. A peine quatre cents prêtres, vivant presque cachés, et n'osant porter aucun costume qui révélât leur caractère et célébrant dans de pauvres chapelles dissimulées dans les coins les plus obscurs des villes.

Aujourd'hui, on compte dans la seule Angleterre, en dehors de l'Irlande et de l'Écosse environ quinze cents mille catholiques. Il y a dix-sept évêques, dont un archevêque, trois mille prêtres, des ordres religieux de toutes sortes. Les conversions sont de six cents par mois. Les églises, les chapelles, les couvents, partout multipliés, se dressent au milieu des cités, et au cœur de Londres s'élèvent les murs d'une grande cathédrale. La haine et l'aversion protestante ont fait place à la tolérance dans les idées comme dans les faits ; les deux races se sont reconciliées et fondues dans la vie sociale, et il n'est guère de familles importantes qui ne comptent un ou plusieurs convertis. Les catholiques ont pied au Parlement, occupent quarante et un sièges à la chambre des Lords, et ont presque toujours quelqu'un des leurs au ministère ; tels Lord Ripon et le duc de Norfolk. Les jeunes catholiques commencent à fréquenter les deux grandes universités d'Oxford et de Cambridge ; les Jésuites ont une maison à Oxford, les bénédictins et les prêtres séculiers à Cambridge. Les cardinaux Manning et Vaughan ont été appelés à siéger aux premières places dans la société anglaise, les portraits de Manning et de Newman ont été mis en place d'honneur à Oxford, et la statue du premier s'élève à Londres sur le terre-plein de l'église de l'Oratoire.

Et ce progrès religieux et social de l'Église catholique en Angleterre va s'accroissant chaque jour.

**Russie.** — En Russie, la persécution sévit encore contre les catholiques. Dernièrement, un ordre du gouvernement défendait d'admettre, dans les séminaires polonais, pour enseigner la langue russe, la littérature, l'histoire et la géographie, d'autres professeurs que des Russes élevés dans les universités nationales. La résistance énergique des évêques Polonais a fait rappeler momentanément cet ordre mais on craint beaucoup pour l'avenir.

**Indes.** — Mgr P. J. Hurth, évêque de Dacca, Bengale, dit qu'il y a trente ans, à son arrivée, il n'y avait pas plus de 500,000 catholiques dans toute l'Inde ; aujourd'hui on en compte plus de 2,000,000. Or cette augmentation est due non à l'immigration, presque nulle, mais aux conversions opérées par les missionnaires. Ils n'ont cependant pas les millions des sociétés bibliques.

**Amérique du Sud.** — Dans l'Amérique du Sud, les Capucins évangélisent une partie des sauvages du Brésil septentrional. Sur les larges eaux de l'Amazone et sur celles des affluents de ce fleuve immense, navigue un petit bateau à vapeur, en même temps chapelle, qui permet aux Pères du Saint-Esprit d'apporter la bonne nouvelle aux tribus riveraines. Cette idée d'un christophoro ou vapeur-église a été lancée autrefois par Mgr de Macedo, ancien évêque de Para.

**BIBLIOGRAPHIE**

LE PRÊTRE, par l'abbé PLANUS, vicaire général d'Autun, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon. In-18 Jésus, broché. Tome II. SECONDE RETRAITE PASTORALE, 3 fr. Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

On sait les appréciations élogieuses dont le premier volume du *Prêtre* a été l'objet : nous sommes certains que ce tome second recevra un accueil semblable.

C'est aux prêtres seuls, mais aux prêtres de tout âge et de toute situation que comme son aîné ce livre convient et s'adresse : comme lui aussi, même but, même plan, même distribution intérieure : comme lui encore, même esprit sacerdotal, même charité affectueuse, même connaissance des besoins de ceux à qui il s'adresse. Mais là s'arrête la ressemblance, le choix du sujet traité différenciant expressément les tomes I et II.

Ce qui fait la force de cette retraite, c'est qu'avant d'avoir été écrite, elle a été *parlée* devant un auditoire vivant, qu'elle a ému et remué : point d'abstractions, mais des réalités vivantes et concrètes, sensibles à tous. Comme sujet, *le sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, considéré dans ses manifestations diverses et sous ses différents aspects.

On nous annonce un troisième volume de M. l'abbé Planus. destiné également à ses frères en sacerdoce : puisse-t-il nous en donner beaucoup de semblables !

L'ASCÉTIQUE CHRÉTIENNE, par M. l'abbé Ribet, chanoine honoraire. 1 vol. in-8, 5 fr. Même librairie.

Cet ouvrage est honoré d'un bref de Sa Sainteté Léon XIII et approuvé par l'archevêque de Toulouse et Mgr l'évêque de Rodez.

Les livres de spiritualité sont nombreux et cependant celui-ci manquait; nous n'avons pas cette exposition claire et méthodique, vigoureusement appuyée sur les principes théologiques que M. Ribet a donné dans son livre dont la première édition a été très vite épuisée.

C'est une synthèse complète et scientifique de la perfection chrétienne qui s'adresse non seulement aux prêtres directeurs des âmes, mais aux personnes du monde qui veulent progresser dans la vertu.

La faveur avec laquelle ont été accueillis les précédents ouvrages de M. Ribet et surtout la *Mystique divine* distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines, l'autorité que l'auteur s'est acquise dans ces matières si délicates et les hautes approbations qu'il a recueillies, sont la meilleure recommandation que l'on puisse faire de l'*Ascétique divine*.

Sa division de ce traité de perfection chrétienne est très simple, elle embrasse sous ces trois parties : *Notion de la vraie perfection, ses obstacles et ses moyens*, tout ce qu'il est possible de dire sur la matière.

D'un style sobre, ferme et un peu austère, l'*Ascétique chrétienne* est une lecture agréable et pleine d'intérêt.

MERE DE LA NATIVITE et les origines des sœurs de Miséricorde, 1848-1898. Montréal, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets. 1898.

Histoire d'une communauté dont les œuvres sont d'autant plus méritoires qu'elles sont plus cachées, et surtout moins appréciées par un grand nombre.